AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-6-75054052

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin N° 44 (15ème envoi) - 13 Juin 1975

VIGNE

- Mildiou :

La vigne est actuellement à son état de plus grande sensibilité au Mildiou. La maladie a poursuivi sa progression dans les foyers et autour de ceux-ci, principalement entre Rabastens et L'Isle sur Tarn. En dehors de ces zones, vallée du Tarn et Tarn-et-Garonne, des taches ont été observées dans le Frontonnais, le Condomois et la vallée du Lot. Les pluies orageuses qui ont débuté le 10 auront permis l'extension de l'épidémie partout où la protection n'avait pas été assurée juste avant cette période pluvieuse.

Nous conseillons d'effectuer un nouveau traitement général, à placer au début de la semaine du 16 au 22 juin.

- Black-rot :

Le traitement destiné à combattre le Mildiou sera également efficace contre le Black-rot.

- Pourriture grise :

Les pluies de la fin Mai ont été à l'origine de manifestations de cette maladie sur feuilles (larges taches brunes) et sur grappe (en général, partie de grappe), particulièrement sur les cépages du vignoble de l'Armagnac.

Dans ces régions, choisir pour combattre le Mildiou un produit ayant également une action contre la Pourriture grise : Folpel (nombreuses spécialités) ou Dichlofluanide (Euparène).

- Scaphoïdeus littoralis :

Cette cicadelle est considérée comme vectrice de la flavescence dorée de la vigne. Nous informons les viticulteurs de l'Armagnac que les éclosions larvaires ont commencé depuis 3 semaines environ.

Dans les vignes où l'on craint la flavescence dorée, on pourrait ajouter à la bouillie anti-mildiou un produit à base d'oxydéméton méthyle, la moins dangereuse pour la faune auxiliaire des substances efficaces contre les cicadelles.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Dans les vergers sensibles qui n'ont pas été traités à ce jour, une application pourrait être placée en début de la semaine du 16 au 22 juin.

- Tavelures du poirier et du pommier :

Dans les vergers où des taches existent, il serait utile d'ajouter un fongicide dans la bouillie destinée à combattre le carpocapse.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Pucerons :

On constate des foyers de pucerons, en particulier le puceron noir, dans les vergers de pêchers. Les combattre même en l'absence de récolte, afin de ménager l'état sanitaire des arbres pour l'avenir.

P.161

CULTURES LEGUMIERES

- Pomme de terre :

Le temps devient favorable à l'installation du Mildiou. Dans les cultures d'altitude ayant atteint au moins 25 à 30 cm de hauteur, il serait prudent d'effectuer un premier traitement au cours de la semaine du 16 au 22 juin.

En plaine, on pourra ajouter un insecticide contre le Doryphore dans les cultures où les jeunes larves sont apparues.

- Melon :

Les premiers foyers de pucerons sont signalés ; surveiller avec attention les cultures afin d'intervenir localement pour éviter le passage sur d'autres plantes. Nous rappelons qu'il est souvent plus nuisible qu'utile de traiter l'ensemble d'une culture car un traitement général entraîne souvent la destruction des auxiliaires.

Contre la Cladosporiose, effectuer une nouvelle application avec un produit à base de Manèbe à 240 g de matière active à l'hl. lorsqu'une période de pluies prolongées sera annoncée

- Poireau :

Contre les chenilles de deuxième génération de teigne, effectuer un traitement dans les cultures sensibles avec l'un des produits suivants, en respectant scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi :

- azinphos . . . . :	40 g/hl	- malathion :	75 g/hl
- bacillus thuringiensis . . . . :	400 g/hl	- méthidathion :	30 g/hl
d'une spécialité à 6.000 U. AK.		- parathion éthyl :	25 g/hl
- carbaryl . . . . :	75 g/hl	- parathion méthyl :	40 g/hl
- chlorfenvinphos. . . . . :	40 g/hl	- phosalone :	60 g/hl
		- tétrachlorvinphos :	150 g/hl

Dans le cas d'un repiquage, tremper les jeunes plants dans la bouillie insecticide.

CULTURES INDUSTRIELLES

- Le mildiou du tabac :

D'après les informations que nous possédons, le mildiou n'a pas encore été signalé sur le territoire métropolitain et, après avoir visité un certain nombre de semis, il apparaît que les plantations ont été réalisées avec des plants sains, indemnes de mildiou. Il importe cependant de rester vigilant et de protéger les jeunes plantations par des traitements à cadences variables (1 à 2 par semaine) selon les conditions météorologiques et la rapidité de croissance du tabac. Les doses de fongicides utilisés (Manèbe ou Propinèbe) seront ajustées en fonction du développement de la culture s'il s'agit d'applications sous forme de pulvérisations et dans le cas de traitements par poudrages, la quantité de produit à employer variera non seulement selon l'importance de la végétation mais encore selon le type d'appareil utilisé.

Nous rappelons que tous les semis doivent être complètement détruits dès la fin de la transplantation, soit par incinération, soit par application d'une solution de formol à 5 % à raison de 20 litres par 10 m2.

J. LORQUIN

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.